



## Quelles armes contre un pervers narcissique ?

Par **crystal**, le **07/04/2010** à **18:00**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis maintenant deux ans de mon ex-mari, nous avons un enfant de 6 ans dont j'ai la garde classique( son pere l'a un WE sur 2 et la moitié des vacances scolaires). Il travaille dans l'administration et a demandé sa mutation dans le Gers.

Nos rapports sont difficiles, il ne passe pas par moi directement mais toujours par l'intermédiaire du petit. Ses propos sont irrationnels et il est impossible d'avoir une conversation normale le sujet ne va pas dans son sens.

Il appelle son fils tous les jours à 8h00, WE compris, si nous ne sommes pas là, il appelle sur le portable, demande qu'on le rappelle et raccroche...

Quelques exemples récents, je vous épargne les précédents :

-entre decembre et fevrier, tous les soirs, il lui demandait s'il avait bien mangé, faisant des commentaires sur le contenu à son goût pas assez important et lui a mis une pression par rapport à son poids (il fallait absolument qu'aux vacances de février il pèse 17 kg..., le petit a fini par craquer, il avait peur de peser moins !

-le petit a été invité à un anniversaire (sa meilleure copine) et bien sur un WE prévu avec son père. Son père dans un premier temps a dit non, à 20h30 il rappelle et lui dit que si vraiment il veut y aller,il restera chez maman et que c'est ok. puis le lendemain matin à 7h00, il me rappelle pour me dire que c'est son WE, qu'il a réfléchi, et qu'au final c'est non.

-lundi dernier qui était férié, il lui demande ce qu'il a fait de sa journée. Le petit lui dit qu'on est allés se promener à la mer et qu'il s'est amusé à jeter des cailloux dans l'eau...et là grand silence à l'autre bout, puis colère : jeter des cailloux c'est une activité de bébé ! Maintenant tu

es grand, tu dois avoir des activités de grand, etc....et il lui raccroche au nez !

Voilà notre quotidien...j'ai refait ma vie et cet espèce de harcèlement devient difficile. De plus le petit m'a dit un dimanche soir en rentrant de chez son père (en larmes...), papa m'a dit qu'à la rentrée, j'irais à l'école à Auch....J'en ai conclu qu'il voulait la garde. Je lui ai demandé clairement, il m'a répondu en présence du petit, qu'il avait du confondre...

Suite à sa mutation, il va falloir refaire le jugement de divorce....tous ces faits font que cet enfant manque de confiance. Je souhaiterais qu'il appelle moins...cela est-il possible juridiquement ?

(Je sais qu'il va se faire passer pour une victime, il ne le voit pas assez et si en plus il ne peut plus appeler...)

Par **lerefractaire**, le **01/03/2012 à 18:57**

C'est toujours délicat. Je vous dirai un lance flamme Madame mais j'ai quand même un doute.

Par **cocotte1003**, le **01/03/2012 à 19:43**

Bonjour, effectivement il va falloir repasser devant le JAF, c'est au pere e le faire s'il ne peut prendre son fils un week-end sur 2, pour le moment (sans nouveau jugement) vous devez vous en tenir au jugement actuel qu'il le veuille ou pas. que son pere appelle l'enfant eux fois par semaine c'est raisonnable et vous pouvez tres bien demander au juge de fixer jours et heures es appels. Il serait certainement bon de voir un psychologue si votre fils commence à etre perturbé, cela l'aidera et vous aurez un document à présenter au JAF, cordialement